



REUNION PLENIERE ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS

**Mercredi 20 mars 2019
PANTOGAPHE à VENAREY-LES LAUMES**

Présents :

ABRIET Raphaël, MMA
ALGRET Frédérique, Bourgogne Repro
BECARD Alain, Président de la CCM
BIGER Gwenaëlle, CAP HSE
BONAFE Olivier, Concept Nature
CALLEJON Lily, Mairie de Venarey-Les Laumes
CHAUMIEN Elodie, Atouts Flam
DENOYELLE Magali, Id'ées Interim
FONTES Stéphanie, Provéa
FROT Marc, Conseiller départemental du canton de Montbard
GAILLOT Franck, Enseigne et Lumière
GARCIA Camille, Web communication
GARD Tony, Neotiss
GILLES Christophe, Kréastyl
GUYON Marie-France, MMA
HAAG Christelle, CCI21
HEYTE Rémy, Lycée E. Guillaume
HOUZEL Benoît, Benoît Systèmes
JACQUET Jocelyne, Kréaplume, Présidente des Entrepreneurs de l'Auxois
JOBIC Véronique, Hôtel de la Côte-d'Or
JORAND Nadège, JNAD
KUBCZAK Christian, Neotiss
LACROIX Sylvain, Greta 21
LEDDET Laurent, Atout Taxi
MERCIER Emeline et Mickaël, Direct Archives
MOLINOZ Patrick, Président de la COPAS et Président du PETR Auxois Morvan
ORMANCEY Jean-Luc, scierie Ormancey
ORSET Francis et Joëlle, SOCA
PERRETTE Sylvie, Guide conférencière
PORTE Laurence, Conseillère départementale du canton de Montbard
PURSSELL Hannah, Hannah Elizabeth interior design
ROCA Carole, Roca Paysage
ROBIN Arnaud, agence Robin
TERRIOT Sophie, lycée E. Guillaume
THEVENIN Agnès, Adecco
TISSANDIER Matthieu, agence Tissandier
TOMMY-MARTIN Bernard, garage Tommy
TOMMY-MARTIN Julien, Provéa

Excusés :

BOURGEOIT Joël, Sous-Préfet de l'arrondissement de Montbard
EAP-DUPIN Martine, Présidente de la CC Les Terres d'Auxois
LOISIER Anne-Catherine, Sénatrice de Côte-d'Or
PATRIAT François, Sénateur de Côte-d'Or
RENAUDIN-JACQUES Christine, Conseillère départementale du canton de Talant
SAUVADET François, Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or

BOUTHIER DE LA TOUR Corinne, Manpower
CHASSAIGNE Jean-Christophe, SMST
CHAUVEL Benoît, Biscuiterie du Mistral
DESPLAIN Richard, Szykiewicz
GRIMPRET Jean-François, GAN
MOREL Xavier, ESAT
MUTTER Eric, Parc de l'Auxois
ROCA Arnaud, Roca Paysage
SIMON Arnaud, Espace Menuiserie

La Présidente remercie l'ensemble des participants d'être venus aussi nombreux.

Elle remercie Monsieur Patrick MOLINOZ, Maire de Venarey-Les Laumes et Président de la Communauté de communes du Pays d'Alésia et de la Seine, d'accueillir la deuxième réunion plénière des Entrepreneurs de l'Auxois de l'année 2019 au Pantographe, puisqu'il s'agit d'un équipement municipal et communautaire.

Elle remercie également Mme Lily CALLEJON, collaboratrice de M. MOLINOZ à la mairie de Venarey-Les Laumes, pour sa disponibilité et son efficacité dans l'organisation de cette rencontre.

La Présidente remercie de leur présence Madame Laurence PORTE et Monsieur Marc FROT, Conseillers départementaux

Elle salue la présence d'un nouvel adhérent aux Entrepreneurs de l'Auxois et lui souhaite la bienvenue au sein du Club :

- M. Benoît HOUZEL qui succède à M. Robert BENOIT à la direction de la société BENOIT SYSTEMES à Billy-les-Chanceaux

Elle présente les excuses de Monsieur le Sous-Préfet, d'élus locaux et d'adhérents du club (voir la liste ci-dessus)

Le club accueille à cette rencontre mensuelle Mme Nadège JORAND, prestataire en marketing digital à Pouilly-en-Auxois, ainsi que M. Arnaud ROBIN, agent immobilier à Semur-en-Auxois, qui envisagent d'adhérer au club et souhaitent préalablement assister à une réunion plénière.

La Présidente salue la présence de M. Bernard TOMMY MARTIN, adhérent au club depuis plusieurs années, que le club n'avait pas encore eu le plaisir d'accueillir.

INFORMATIONS RELATIVES AU CLUB

La Présidente annonce le prochain rendez-vous du club :

► La prochaine réunion plénière des Entrepreneurs de l'Auxois aura lieu le mercredi 17 avril chez « ESPACE MENUISERIE » à Chevannay, près de Vitteaux, dont l'activité est la menuiserie bois et PVC.

La société est dirigée par Arnaud SIMON, administrateur et adhérent du club. Sa société emploie 10 salariés. Lors de cette plénière, Arnaud SIMON fera une démonstration en directe de la fabrication d'une fenêtre.

Concernant les actualités du club :

► La campagne de renouvellement des adhésions 2019 est en cours

Le premier rappel de l'appel à cotisation 2019 a été adressé fin février : le montant de la cotisation reste inchangé à 85 €.

► Concernant le Grand débat national, et pour répondre à la sollicitation de Madame la Députée, la Présidente rappelle que le club s'est chargé de recueillir l'expression des contributions individuelles de ses adhérents. Plusieurs d'entre eux se sont exprimés et leurs contributions ont été adressées à Mme de Courson.

La Présidente précise que la plénière se déroulera en 3 temps successifs :

► M. Patrick MOLINOZ présentera le dispositif national « Territoire d'industrie » au titre duquel les 4 Communautés de communes du Montbardois, du Pays d'Alésia et de la Seine, de Saulieu et des Terres d'Auxois ont été retenues.

Une réunion de présentation de la démarche a eu lieu fin février. La Présidente tient à ce que les adhérents aux Entrepreneurs de l'Auxois soient informés de ce dispositif qui va impacter le territoire et les entreprises, et dans lequel le Club peut être acteur.

► La Présidente réalisera une démonstration du nouveau site internet des Entrepreneurs de l'Auxois

► M. MOLINOZ présentera l'historique du Pantographe et en fera découvrir les multiples fonctions.

Plusieurs adhérents découvrent cet équipement public structurant au service de l'Auxois Morvan en y entrant pour la première fois.

Cela signifie qu'en organisant sa plénière au Pantographe, le club remplit parfaitement son rôle d'acteur actif du territoire en contribuant à mieux vous faire connaître toutes ses composantes économiques privées et publiques.

PRESENTATION DU DISPOSITIF « TERRITOIRE D'INDUSTRIE » PAR PATRICK MOLINOZ

« Territoire d'industrie » est un dispositif lancé par l'Etat à l'automne 2018, basé sur le constat de la désindustrialisation constante des territoires français depuis 1975, et dont l'enjeu réside dans la reconquête des territoires d'industrie.

Son objectif stratégique est d'accélérer le développement des territoires à forte dimension industrielle et son objectif opérationnel, celui de donner des moyens à ces territoires et à ces industries pour la réalisation de leurs projets.

Pour ce faire, il est proposé aux territoires une contractualisation de moyens mis à disposition par l'Etat et ses opérateurs, mais également la Région, autour de 4 thèmes : Attirer, Recruter, Innover, Simplifier.

L'enveloppe budgétaire nationale allouée au dispositif « Territoire d'industrie » s'élève à 1,3 milliards d'euros.

La labellisation des 4 Communautés de communes de l'Auxois Morvan (COPAS, CCM, Terres d'Auxois et Saulieu) en « Territoire d'industrie » est vitale en termes de lisibilité au niveau régional et national.

Patrick MOLINOZ précise que notre « Territoire d'industrie » est probablement le plus rural de France métropolitaine. Il précise qu'il a souhaité que notre territoire soit retenu comme « territoire pilote ».

4 grandes thématiques sont à ce stade retenues :

- renforcer l'attractivité et faciliter les recrutements en territoire d'industrie rural : l'accent est mis sur la formation avec notamment un appui à la formation au Contrôle Non Destructif (CND)
- faire de l'Auxois Morvan un territoire numérique 4.0, enjeu principal des 10 prochaines années : il s'agira notamment d'accompagner les projets de création de tiers-lieux
- renforcer les filières locales et les circuits courts, en ciblant les filières de l'agroalimentaire et du bois
- renforcer l'attractivité par une politique immobilière et foncière innovante avec la création d'une SEM patrimoniale pour porter un projet industriel à Venarey-Les Laumes

Monsieur MOLINOZ précise qu'il a naturellement souhaité que le club des Entrepreneurs de l'Auxois soit membre du Comité de Projet Local.

En termes de calendrier, il reste 3 mois pour identifier de nouveaux projets pouvant s'inscrire dans le dispositif.

PRESENTATION DU NOUVEAU SITE INTERNET DES ENTREPRENEURS DE L'AUXOIS PAR JOCELYNE JACQUET

Madame JACQUET précise que le club a fait l'objet d'un changement complet de sa charte graphique qu'il convenait de décliner sur son site internet : www.auxois-21.com

Elle présente et commente successivement :

- la page d'accueil général du site,
- puis celle de « L'Actualité » qui annonce les prochains évènements,
- la page des « Adhérents » classés par grandes familles d'activité et par ordre alphabétique et qui intègre les cartes d'identité,
- la page des newsletters avec la mise en ligne de toutes les parutions de L'Essentiel,
- la page « Emploi » avec la diffusion des CV, des recherches de stages et des offres d'emploi proposées par les adhérents,
- la page « Revue de presse » récemment créée avec la diffusion des articles de presse valorisant le club.

PRESENTATION DU PANTOGRAPHE PAR PATRICK MOLINOZ

Monsieur MOLINOZ précise que le Pantographe participe pleinement aux enjeux d'attractivité de la commune de Venarey-Les Laumes naturellement mais aussi de tout le territoire de l'Auxois Morvan. A sa construction, les élus ont accordé une importance particulière à la recherche d'une identité architecturale atypique pour en faire un lieu attractif.

Son nom - Pantographe - désigne à la fois un équipement ferroviaire, en écho au tissu industriel local, et un instrument de dessin, en écho à sa vocation artistique et culturelle.

Le « PANTOGRAPHE » est un véritable « couteau suisse » car il remplit une multiplicité de fonctions : centre d'art et de congrès / office de tourisme / crèche et relais assistantes maternelles / pôle intergénérationnel avec des salles de réunions et d'exposition.

La COPAS offre la possibilité aux entreprises de privatiser le Pantographe pour l'organisation de leurs évènements.

La salle de spectacle, d'une superficie de 546 m², propose une capacité d'accueil de 410 spectateurs en version spectacle avec gradins et chaises, ou de 264 spectateurs en version dîner spectacle. Elle est utilisée pour divers spectacles, concerts, conférences, projections de cinéma dont chaque séance enregistre une fréquentation de plus de 100 spectateurs.

L'office de tourisme occupe la situation centrale au rez-de-chaussée du bâtiment avec une superficie d'accueil de près de 100 m².

Il a récemment changé de statuts en passant d'une structure associative à un pilotage par la COPAS.

L'office de tourisme devrait évoluer dans ses fonctions pour s'adresser non seulement aux touristes mais également à la population locale en proposant plus d'informations du territoire, de la vente de services aux habitants, etc ... il a vocation à agir aussi comme un soutien au commerce et à l'artisanat local.

Le pôle intergénérationnel est composé de 2 salles d'activités de 83,5 m² et 89,5 m² avec une porte coulissante permettant de mutualiser les 2 salles et ainsi disposer d'un espace de 170 m². Ces salles bénéficient d'un équipement dédié avec kitchenettes, vidéoprojecteur et sonorisation. Elles peuvent être privatisées avec ou sans la salle de spectacle/conférence.

La crèche et le relais assistantes maternelles se situent au 1^{er} étage et disposent d'une cour intérieure de 163 m². La crèche, d'une capacité d'accueil de 18 enfants, fonctionne très bien et il sera nécessaire de la faire croître.

Patrick MOLINOZ invite les entreprises à utiliser le pantographe et à le faire connaître.

La soirée se clôture par des échanges autour du traditionnel verre de l'amitié auquel s'est joint M. André PALAZY, ancien président du Club, avant de rejoindre le restaurant LESPRIT pour le dîner.